



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Enseignement secondaire II

Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de Culture Générale (D5)

A l'attention des élèves souhaitant se
préinscrire en Maturité spécialisée santé
(MSSA) pour la rentrée 2026

Genève, le 5 janvier 2026

**Concerne : Stages préalables dans le domaine des soins à la personne aux Hôpitaux
Universitaires de Genève (HUG)**

Mesdames, Messieurs, Chères et Chers Élèves,

Les informations contenues dans la présente vous concernent si vous souhaitez poursuivre vos
études dans la filière Maturité spécialisée santé (MSSA) à la rentrée 2026.

L'admission en maturité spécialisée santé est soumise aux conditions suivantes :

1. L'obtention du certificat de l'Ecole de culture générale dans l'OSP santé avec une moyenne
minimale de 4,0 dans les disciplines de l'OSP ;
2. La validation de 4 semaines de stage préalable à 100% dans les soins à la personne.

Les inscriptions dans la filière MSSA auront lieu du 16 février au 6 mars 2026 dans chaque ECG et
sont indépendantes de l'inscription aux stages préalables aux HUG.

Les Hôpitaux Universitaires de Genève (ci-après : HUG) proposent des stages de 4 semaines, non
rémunérés, à un taux d'activité de 100% correspondant aux exigences de la MSSA. L'organisation
des inscriptions aux stages HUG et la sélection des dossiers sont sous la responsabilité des ECG.

Les stages se dérouleront pendant 3 périodes, qui débuteront respectivement le **22 juin**, le **13
juillet**, et le **20 juillet 2026**. Les places de stage seront attribuées sur la base de la qualité des
dossiers déposés. Cependant, en raison du nombre limité de places, toutes les demandes ne
pourront être honorées. Les attributions de la période de stage et l'affectation à l'un des services
des HUG sont non négociables.

L'obtention d'une place de stage implique votre total engagement à respecter les conditions
formalisées. Votre entrée en MSSA et votre stage préalable étant prioritaires, vos vacances
estivales seront assurément à adapter selon la période de stage attribuée. Les désistements ne
seront pas admis, excepté en cas de force majeure.

Les personnes qui ne sont pas de nationalité suisse doivent impérativement être en possession
d'un titre de séjour (permis B, C, F, G, N, S ou carte de légitimation du DFAE) valable pour toute la
durée du stage.

Procédure de sélection des candidatures aux stages HUG :

Nous attirons votre attention sur l'importance de respecter scrupuleusement ces échéances.

**Du 16 février au
6 mars 2026, 17h**

Inscriptions par voie électronique, via le formulaire disponible
l'adresse : <https://sondage.app.ge.ch/836372?lang=fr>.

Aucune information supplémentaire ne sera donnée par téléphone.
Aucune inscription par d'autres biais que le formulaire électronique
ou hors délai ne sera acceptée.

Veillez à garder une trace de vos réponses ainsi que de la
date/heure de votre inscription (captures d'écran, PDF ou
impression papier).

**Du 9 mars au 17 avril
2026, 17h**

Constitution du **dossier de candidature** selon les consignes qui
vous seront communiquées par courriel le 11 mars 2024.

Mi-mai 2026

Confirmation de **l'admissibilité** au stage HUG sous réserve du
respect des conditions d'admission en MSSA et **attribution de la
période de stage**.

Fin juin 2026

Admission définitive au stage sous réserve du respect des
conditions d'admission en MSSA et attribution à un service des
HUG.

La réussite des démarches relatives à l'inscription aux stages HUG n'étant pas garantie, il vous est
conseillé de postuler en parallèle auprès d'autres établissements médicaux susceptibles de vous
offrir une place de stage préalable.

En vous souhaitant plein succès pour la suite de vos études, nous vous prions de croire,
Mesdames, Messieurs, chères élèves, chers élèves, à l'expression de nos sentiments les
meilleurs.



Carole BOMMER
Coordinatrice des maturités spécialisées



Vincent LIARDET
Directeur du CECG Madame de Staël,
Répondant MS au D5

Copie à : Mme N. Leutwyler, Directrice SEC – DGESII
Directrices et Directeurs des ECG
Mme N. Rogner, coordinatrice des programmes de formations professionnelles aux HUG
Doyennes, doyens, maîtresses-adjointes et maîtres-adjoints MSSA des ECG
Doyennes, doyens de 3^e ECG
Maîtresses et maîtres de groupe des classes de 3^e ECG, OSP Santé

Conférence des Directrices et Directeurs de l'École de culture générale

ECG Ella-Maillart • Rue d'Italie 5 • 1204 Genève • Tél. +41 (22) 546 29 70 • <https://edu.ge.ch/secondaire2/maill/bienvenue-lecg-ella-maillart>
ECG Henry-Dunant • avenue Edmond Vaucher 20 • 1203 Genève • Tél. +41 (22) 388 59 00 • <https://edu.ge.ch/secondaire2/ecole-de-culture-generale-henry-dunant/accueil>
ECG Jean-Piaget • chemin de Grange-Falquet 17 • 1224 Chêne-Bougeries • Tél. +41 (22) 388 78 00 • <https://edu.ge.ch/secondaire2/piage/accueil>
CECG Madame de Staël • Route de Saint-Julien 25 • 1227 Carouge • Tél +41 (22) 388 48 50 • <https://edu.ge.ch/secondaire2/stael/accueil>
ECCG Aimée-Stitelmann • Route de Base 24 • 1228 Plan-les-Ouates • Tél +41 (22) 388 20 50 • <https://edu.ge.ch/secondaire2/ecole-de-commerce-et-de-culture-generale-aimee-stitelmann/accueil>